



natura 2000

LETTRE D'INFORMATION NATURE, COMMISSION EUROPÉENNE DG ENV

Numéro 21 - Février 2007

SOMMAIRE

Page 1



Editorial

Les défis de la protection et de la conservation

1

Page 2 > 4



Les grands carnivores et Natura 2000

Apprendre à vivre avec les grands carnivores

2

Page 5 > 10



Présentation succincte des grands carnivores

L'ours (*Ursus arctos*)

5

Le lynx ibérique (*Lynx pardinus*)

6

Le glouton (*Gulo gulo*)

7

Le lynx eurasiatique (*Lynx lynx*)

7

Le loup gris (*Canis lupus*)

10

Page 8 > 9

Baromètre Natura 2000

Page 11 > 13



La conservation par la coexistence

Loups hurlants et ours affamés

11

Page 14



Countdown 2010

Trois ans pour arrêter le déclin de la biodiversité

14

Page 15 > 16

Natura brèves

Thème de ce numéro:

LES GRANDS CARNIVORES EUROPÉENS



Editorial

Les défis de la protection et de la conservation

La directive Habitats requiert la protection des grands carnivores (tels que l'ours brun, le loup, le glouton, le lynx ibérique et le lynx eurasiatique) au motif que ces espèces sont menacées dans de nombreuses régions. Le lynx ibérique, par exemple, est le félin sauvage le plus menacé au monde. Par ailleurs, notre engagement général à protéger la biodiversité et l'intention explicite de l'Europe d'en arrêter le déclin d'ici 2010 nous poussent également à protéger ces espèces.

Toutefois, dans nos tentatives de protéger et conserver ces espèces, nous ne pouvons ignorer les difficultés que génère la promotion d'une coexistence heureuse entre populations humaines et grands carnivores. Le défi à relever est particulièrement grand lorsque ces espèces recolonisent certaines zones, ou y sont réintroduites, après en avoir été absentes pendant des dizaines, voire des centaines d'années. La population humaine locale n'est plus habituée à vivre à proximité de grands prédateurs qui, dans le cas de l'ours et du loup, sont potentiellement dangereux.

La Directive Habitats est un texte législatif souple qui autorise des exemptions au régime général strict de protection, dans l'intérêt de la sécurité humaine et pour protéger les troupeaux et les moyens de subsistance. En outre, par le biais de projets LIFE et d'autres initiatives, les États membres et la Commission européenne mettent tout en œuvre pour sensibiliser les populations locales et leur donner les moyens de protéger leurs troupeaux, animaux de compagnie et chiens de chasse

(par ex. clôtures électriques, chiens de garde, indemnités pour pertes de bétail et manteaux de protection pour les animaux de compagnie et les chiens de chasse).

La Commission est consciente du grand émoi que suscite la protection des grands carnivores au sein des parties prenantes. En tant qu'Européens, nous avons collectivement pris l'engagement de protéger et conserver ces espèces. Toutefois, au niveau local, celles-ci peuvent provoquer d'importantes pertes dans les troupeaux, les animaux de compagnie et le gibier, et susciter, dans certaines régions, des craintes pour la sécurité humaine. Nous devons maintenir un juste équilibre entre nos objectifs généraux de conservation et les préoccupations légitimes des populations locales: nous ne réussirons pas à promouvoir nos politiques de conservation si nous n'obtenons pas le soutien des populations qui vivent dans les zones les plus sauvages d'Europe où la nature est encore riche.

Patrick Murphy, Chef de l'Unité Nature & Biodiversité, DG Environnement



La lettre d'information Natura 2000 est publiée par les unités LIFE et Conservation de la Nature & Biodiversité de la Direction générale de l'Environnement (DG ENV) de la Commission européenne. Cette lettre d'information qui paraît deux fois par an est disponible en anglais, français, allemand, espagnol et italien.



Apprendre à vivre avec les grands carnivores

La conservation des cinq espèces européennes de grands carnivores suscite de plus en plus de débats dans de nombreux États membres et a rallumé, ces dernières années, des conflits séculaires entre grands carnivores et humains. En Europe, les attitudes vis-à-vis de la conservation et de la gestion des grands carnivores divergent fort, surtout entre les “nouveaux” et les “anciens” États membres. L’élargissement du Réseau Natura 2000 et les lignes directrices pour les plans de gestion des populations de grands carnivores, que la Commission publiera prochainement, devraient encourager et faciliter la coordination et la coopération entre États membres en vue du maintien des populations dans un état de conservation favorable et contribuer au développement de la connaissance scientifique de ces espèces. Toutefois, comme l’illustre le cas de l’ours brun “Bruno” abattu en Allemagne l’été dernier, il faut améliorer la coopération transfrontalière entre pays.

L’Europe s’enorgueillit de posséder cinq espèces de grands carnivores – l’ours brun (*Ursus arctos*), le lynx eurasiatique (*Lynx lynx*), le lynx ibérique (*Lynx pardinus*), le loup (*Canis lupus*) et le glouton (*Gulo gulo*) – dont le statut d’espèce prioritaire pour la conservation est garanti dans la plupart des pays européens par la Directive européenne Habitats et le Réseau Natura 2000 qui en découle, ainsi que par la Convention paneuropéenne de Berne¹.

“État de conservation favorable” et “capacité de charge”

Le Réseau Natura 2000² a pour base juridique les Directives Oiseaux et Habitats³, qui fixent un objectif de réhabilitation et de sauvegarde de sites désignés et des espèces qui y sont associées, en vue d’atteindre un état de conservation favorable (ECF). Les États membres choisissent librement les moyens à mettre en œuvre pour réaliser ces objectifs. Toutefois, la Commission est consciente de la nécessité de trouver des définitions opérationnelles de l’ECF qui soient pertinentes pour les grands carnivores, des animaux présents en faibles densités et se déplaçant sur de vastes territoires, souvent par-delà les frontières nationales. Pour les grands carnivores, il faut également tenir compte de la “capa-

acité de charge”, c’est-à-dire du rapport entre le nombre de loups et d’ours, par exemple, dont un pays peut potentiellement couvrir les besoins et ce que les habitants de ce pays sont disposés à accepter. Voir à ce propos le projet LIFE-Nature de Roumanie (page 4), ainsi que d’autres exemples illustrant les différentes manières de traiter cette question en Europe centrale et méridionale (pages 10 et 11-13) et en Finlande (page 10).

Plusieurs projets LIFE-Nature ont réussi à élaborer des mesures agri-environnementales spéciales en vue d’encourager une meilleure acceptation de Natura 2000 parmi les communautés agricoles locales. En Grèce, par exemple, deux

projets gérés par l’ONG Arcturos ont pu exercer des pressions afin d’obtenir des augmentations significatives des régimes nationaux d’indemnisation pour pertes de bétail, tandis que, dans le même temps, des mesures étaient mises en œuvre pour réduire l’ampleur des dégâts causés dans les troupeaux par les grands carnivores. C’est ainsi que le ministère de l’Agriculture a décidé d’inclure ces mesures dans le Plan de développement rural de la Grèce (2000-2006).



Références des projets:
LIFE96 NAT/GR/3222 et
LIFE99 NAT/GR/6498
Site web:
www.arcturos.gr

Clôture électrique financée par le projet LIFE-Pays Tiers croate.



Photo: LIFE02 TCY/CR0014

1 Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l’Europe, Berne, 1979.

2 À ce jour, le Réseau Natura 2000 regroupe 25.000 sites couvrant près de 20% du territoire de l’UE.

3 Directive 79/409/CEE du Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages et Directive 92/43/CEE du Conseil concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages

Statut et menaces

D'après l'Initiative Grands Carnivores pour l'Europe (LCIE) – un groupe de travail au sein de la Commission de la survie des espèces de l'Union mondiale pour la nature (IUCN) – dans toute l'Europe, la plupart des populations de grands carnivores se remettent actuellement de la réduction de leur habitat et, dans l'ensemble, le nombre d'individus augmente.

Pour plus d'informations sur les grands carnivores européens

Site Internet de la LCIE: www.lcie.org

Cependant, selon John Linnell, de la LCIE, "la situation n'est pas positive partout". D'après lui, plusieurs populations d'ours, telles que celles du nord de l'Espagne, des Pyrénées, des Alpes et des Apennins, sont très petites et réellement isolées. De plus, la population de lynx eurasiens qui a subsisté dans le sud des Balkans n'a pas pu être dénombrée avec exactitude mais est de toute évidence réduite. Le "plus menacé de tous" est le lynx ibérique, une espèce endémique à la péninsule ibérique, dont on trouve actuellement deux petites populations restantes en Andalousie (voir page 15 pour des nouvelles sur les efforts menés dans le cadre de LIFE-Nature en vue de conserver l'espèce de félin la plus menacée au monde).

Ces dernières années, les grands carnivores ont ravivé de nombreux conflits de longue date avec les intérêts humains, même dans des zones où ils se portent bien. "Les pertes de bétail sont la source la plus répandue de conflits", dit John Linnell, qui constate aussi que l'ampleur du conflit "varie très fort d'une région à l'autre". Dans des zones où les systèmes traditionnels de protection recourant à des bergers, à des chiens gardiens de troupeaux et à des enclos de nuit se sont maintenus, le nombre de têtes de bétail tuées est minime. Dans les zones où les moutons sont gardés sur des pâturages clôturés, les pertes sont rarement élevées. Par contre, si on laisse le bétail paître librement dans les forêts et les pâturages d'altitude, les pertes peuvent être considérables.

John Linnell souligne un aspect récurrent dans de nombreuses régions d'Europe: les conflits avec les grands carnivores sont presque toujours les plus intenses lorsque les animaux retournent dans des zones dont ils avaient été absents pendant des décennies voire des siècles. "Les gens qui sont habitués à leur présence s'en accom-

modent en général, mais l'absence de ces grands carnivores nous a fait oublier comment partager notre espace de vie avec de grands et gros animaux à fourrure, potentiellement dangereux. Lorsque les grands carnivores réapparaissent, nous devons repenser notre façon de garder le bétail."

Bien que la perte de bétail soit la source la plus répandue de conflits, elle est loin d'être la seule. L'Europe compte aussi cinq millions de chasseurs qui ne voient en général pas d'un bon œil le retour des loups, ours et lynx, qui leur disputent le précieux gibier, à savoir les grands herbivores. Loups et ours peuvent aussi tuer des chiens, tant des chiens de chasse que des chiens de compagnie, et peuvent susciter des craintes parmi certaines populations rurales, surtout dans des zones où les gens ont oublié comment vivre aux côtés de ces carnivores. Ces conflits ne causent pas que de simples désagréments locaux. Ils peuvent gagner la scène politique nationale, où ils deviennent le symbole de profonds clivages entre ville et campagne. Ils poussent également au braconnage, qui reste une des grandes causes de mortalité parmi les grands carnivores dans toute l'Europe. Ces questions peuvent aussi engendrer des désaccords entre pays voi-

sins quant à la façon de gérer leurs populations communes.

Consciente de ce qu'elle qualifie de "problématique supranationale", la Commission a lancé une initiative en vue d'élaborer des lignes directrices pour les plans de gestion des populations de grands carnivores en Europe, en se concentrant sur les espèces ayant la plus grande répartition et donc les nombres les plus élevés de populations transnationales: l'ours brun, le loup, le lynx eurasiens et le glouton. Ces lignes directrices, que prépare l'Istituto di Ecologia Applicata (IEA) pour la Commission, devraient être publiées au printemps 2007.

Dans les médias, la mort de "Bruno", l'ours brun tué en Bavière en juin 2006, a suscité une vive controverse. Bruno (nom réel: JJ1) était né d'une mère amenée de Slovaquie en Italie par un projet LIFE-Nature destiné à améliorer l'état de conservation des ours dans les Alpes italiennes. C'était le premier

Ours brun (*Ursus arctos*) et empreintes dans la neige, Italie.



Photo: Koralm/Gulieb WWF



Photo: Krainer/Arge NATURSCHUTZ

Le projet LIFE-Nature autrichien contribue à la sécurité du passage des ours.



Photo: LIFE89/NAT/17/0244

Photo: LIFE00 NATH/7162



Lynx eurasiens (Lynx lynx)

ours sauvage en Allemagne depuis 1835. Toutefois, il a été classé "ours à risque" en raison de problèmes liés à son habitude de rechercher de la nourriture à proximité des humains (par ex. raids sur des étables et des zones d'habitations). Malgré de considérables efforts, les méthodes habituelles de capture ont échoué. Ce cas a aussi mis en lumière la nécessité d'améliorer la coopération entre pays voisins: alors qu'il y avait eu une coordination via le projet LIFE-Nature entre l'Autriche, l'Italie et la Slovénie, cette coordination n'a pas eu lieu avec l'Allemagne.

Le défi de la conservation posé aux nouveaux États membres

En matière de politique de conservation de

la nature, il est manifeste que les nouveaux États membres, en particulier ceux d'Europe centrale et orientale, sont confrontés à des problèmes différents de ceux qui se posent aux "anciens" États membres (UE-15). Les Annexes à la Directive Habitats ont été mises à jour plusieurs fois pour tenir compte de l'Union élargie. En ce qui concerne les grands carnivores, certains États membres ont négocié des dérogations aux Annexes II et IV parce que certaines espèces sont considérées comme moins menacées dans les nouveaux États membres et ne nécessitent donc pas une protection ou une désignation de site aussi stricte.

Par exemple, en Lituanie, les loups sont repris comme gibier et chassés dans les

limites d'un quota et durant une période restreinte. La Lituanie a négocié une restriction géographique aux Annexes II et IV de la Directive Habitats et n'instaurera pas de zones spéciales de conservation des loups dans le cadre du réseau Natura 2000.

En Roumanie, nouvelle venue, la chaîne des Carpates a toujours abrité d'importantes populations de grands carnivores. Celles-ci ont même peu à peu augmenté ces dernières décennies. En 2005, la population totale d'ours dans ce pays était estimée à 6.900. Il n'est donc pas surprenant que le nombre d'ours dans l'UE ait presque doublé à la suite de l'entrée de ce pays dans l'UE le 1er janvier 2007.

Grâce à un projet financé par LIFE-Nature, les principaux habitats des grands carnivores dans l'ouest du comté de Vrancea (situé dans le cœur historique de la Moldavie roumaine) ont été récemment identifiés et cartographiés. La plupart de ces habitats ont déjà reçu un statut national de protection et sont maintenant proposés comme sites Natura 2000. La préparation des futurs plans de gestion est également en cours.



Référence du projet:
LIFE02 TCY/CRO/014
Site web:
www.life-vuk.hr

La protection des grands carnivores dans le comté de Vrancea, en Roumanie

Les ours et les loups font partie de la vie rurale dans l'ouest du comté de Vrancea, mais les conflits ne peuvent pas toujours être évités. Pour l'homme, les principales nuisances sont les attaques occasionnelles des loups sur les moutons et les chiens, et les ravages causés par des ours dans les cultures et les vergers. Chaque année, plusieurs ours sont pris dans des pièges posés pour protéger les cultures contre les sangliers. Certains des ours ainsi piégés sont grièvement blessés mais, grâce à l'équipe du projet LIFE, la plupart sont aujourd'hui relâchés sains et saufs.

L'adhésion à l'UE ouvre de nouvelles perspectives: un financement au titre du développement rural devrait devenir disponible pour indemniser les propriétaires terriens pour les pertes économiques encourues en raison du statut de protection Natura

2000 appliqué à certaines forêts, mais pourrait aussi servir à indemniser les dégâts causés directement par les grands carnivores. L'Agence locale de protection environnementale de Vrancea, bénéficiaire du projet, a déjà prouvé aux bergers locaux l'efficacité des clôtures électriques pour prévenir les attaques des loups.

Les programmes LIFE et de développement rural ne sont pas les seules sources de financement de la conservation. L'unité d'intervention pour les grands carnivores, créée par le projet, devrait devenir autonome sur le plan financier, tirant ses revenus des amendes réclamées aux braconniers. Dans l'ouest du comté de Vrancea, l'économie locale repose sur la sylviculture et l'agriculture. Malheureusement, l'exode rural y entraîne une forte baisse de la population. Durant les prochaines



Éviter les conflits: un membre de l'équipe du projet parle à un berger local

décennies, l'écotourisme basé sur la vie sauvage pourrait devenir un moteur de développement économique majeur dans cette région et pourrait constituer un sérieux encouragement à réussir à faire coexister carnivores et personnes afin de maintenir la campagne vivante.



Référence du projet:
LIFE02 NAT/RO/8576
Site web:
<http://www.carnivoremari.ro>



Photo: Frank Vaassen

L'ours (*Ursus arctos*)

L'ours brun (*Ursus arctos*) s'est raréfié en Europe à mesure que les zones d'activité humaine se sont étendues. Les ours ont été perçus comme une menace pour la sécurité humaine et les troupeaux. Alors qu'ils étaient jadis présents dans toute l'Europe, ils ont aujourd'hui disparu de nombreuses régions et les principales populations se concentrent dans les Carpates, les Alpes Dinariques et la chaîne du Pinde dans le sud-est de l'Europe, ainsi que dans le nord-est de l'Europe, notamment en Russie et en Fennoscandie.

Toutefois, quelques petites populations sont disséminées dans toute l'Europe centrale et occidentale, dans les Monts Cantabriques du nord de l'Espagne, les Pyrénées, les Alpes italiennes et les Apennins, par exemple, mais elles luttent pour leur survie. Des ours de Slovénie ont été introduits dans les Pyrénées et les Alpes pour renforcer ces populations et tenter d'établir des liens entre les ours slovènes, autrichiens et italiens. En revanche, les grandes populations des Carpates, d'Estonie, de Finlande et de Suède sont si abondantes qu'elles peuvent faire face à une chasse durable. Au total, l'UE-25 plus la Bulgarie et la Roumanie comptent actuellement entre 13.500 et 16.000 ours bruns. Les populations de Bulgarie, Grèce et Roumanie sont les plus importantes.

L'ours brun européen appartient à la même espèce que l'ours grizzly nord-américain, qui tend à être beaucoup plus gros dans certaines régions. Il a une grosse tête et un corps solidement bâti: les mâles ont un poids qui varie de 140 à 320 kg, les femelles, de 100 à 200 kg. Noix, fruits, nombreux types de végétaux et viande figurent au menu de l'ours, qui peut aussi s'en prendre à un jeune élan, à un veau ou à du bétail non protégé.

En hiver, les ours hibernent généralement pendant trois à sept mois dans des tanières creusées dans le sol ou sous des rochers. Dans une grande partie de



Le régime alimentaire varié de l'ours brun.

l'Europe, l'exploitation forestière et le déboisement ont privé l'ours de la majorité de ses lieux d'hibernation préférés. Ces activités humaines réduisent aussi les sources de nourriture, ce qui pousse les ours à s'attaquer aux moutons et aux chèvres. En conséquence, il faut réintroduire des techniques traditionnelles de garde de troupeaux, surtout dans les zones où les ours sont menacés.

Une mise en œuvre stricte des interdictions de braconnage est capitale. De plus, les populations menacées se retrouvent isolées depuis la construction de grands axes routiers. D'après certains groupes de conservation, ces populations isolées pourraient disparaître dans un avenir proche. Toutefois, les ours d'Europe se sont mieux adaptés à l'homme que ceux d'Amérique du Nord et d'Asie et ils ont appris à vivre à proximité des activités humaines.

Parmi les efforts de conservation, citons un projet financé par LIFE-Nature en Slovénie, qui prend des mesures pour éloigner les ours des villes et crée des zones refuges. La construction de clôtures de sécurité est en cours, tout comme la suppression des décharges qui attirent les ours. D'autres mesures concernent la réhabilitation de l'habitat et la réintroduction de cervidés.



Référence du projet:

LIFE02 NAT/SLO/8585

Site web:

<http://www.sigov.si/zgs>

En Autriche, la population d'ours est si petite qu'elle dépend de la migration d'ours d'autres pays pour survivre et prévenir la consanguinité. En collaboration avec le WWF Autriche, un projet LIFE-Nature étudie la possibilité de créer un "corridor" sûr pour les ours. Ce projet coordonne aussi des mesures avec les autorités responsables des autoroutes et de la gestion des forêts.



Référence du projet:

LIFE02 NAT/A/8519

Site web:

<http://www.wwf.at/bearlife>

L'UE-25 plus la Bulgarie et la Roumanie: entre 13.500 et 16.000 ours

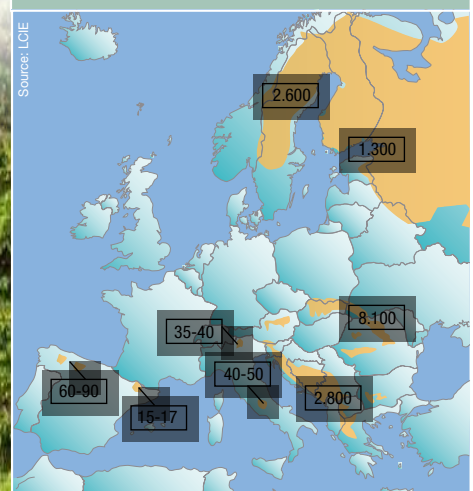




Photo: J. Andaluçia/ M. Medio Ambiente

Le lynx ibérique (*Lynx pardinus*)

Le lynx ibérique (*Lynx pardinus*) est le grand carnivore d'Europe qui a le plus souffert de la modification de son habitat, de la raréfaction de ses proies et du braconnage. En régression depuis les années 1960, cette espèce a perdu plus de 80% d'individus sur ces seules 15 dernières années.

Selon les estimations actuelles, il en resterait au total entre 150 et 160. Sans efforts concertés de conservation, cette espèce est dangereusement menacée d'extinction. Elle a d'ailleurs déjà disparu du Portugal. Les individus restants se trouvent en deux endroits du sud-ouest de l'Espagne: la réserve de la Doñana et les montagnes de la Sierra Morena.

Le lynx ibérique est deux fois plus petit que le lynx eurasiatique. Il possède de longues pattes et une courte queue. Un félin de taille moyenne pèse entre 8 et 14 kg. C'est un animal solitaire, très tacheté, dont les jeunes naissent en mars, chaque portée comptant en général deux petits. Bien qu'il s'en prenne occasionnellement à des oiseaux, des rongeurs et de jeunes cervidés, il s'alimente essentiellement de lapins. Précipitée par des modifications de l'habitat et des maladies – la myxo-

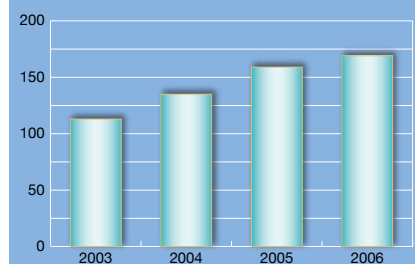
matose et, plus récemment, la maladie hémorragique du lapin (VHD) – la chute brutale du nombre de lapins dans la péninsule ibérique, passé à tout juste 5% des niveaux des années 1950, a probablement contribué à plonger le lynx dans une situation critique.

Opérant sur un territoire relativement petit, de 4 à 20 km², le lynx ibérique préfère un habitat composé de broussailles et de forêts denses entrecoupées de zones dégagées. La conservation s'est donc concentrée sur la protection de zones désignées de maquis méditerranéen. Ces zones idéales pour le lynx doivent aussi se situer loin des grands axes routiers et être exemptes de pièges et de poisons. Dans les années 1980, le trafic routier était la cause de 7% de la mortalité chez le lynx ibérique.

Plusieurs projets cofinancés par LIFE ont été mis en œuvre en Espagne et au Portugal. Un projet particulier visait à améliorer l'état de conservation du lynx ibérique en Andalousie. Ce projet a tenté de relier des groupes isolés de lynx et d'accroître la disponibilité des proies en louant les droits de chasser le lapin et, entre autres, en menant une campagne efficace de réintroduction de lapins. Il s'est aussi attaqué au problème des animaux qui se faisaient piéger ou écraser par accident. Des mesures ont été mises en œuvre via des accords de gestion avec les propriétaires terriens, dont la majorité sont des particuliers.

De plus, un nouveau projet LIFE-Nature vise à élaborer une stratégie globale pour la conservation du lynx en Andalousie.

Evolution of the estimated size of the Iberian lynx population (2003-2006)



Source: "Rétablissement des populations de lynx ibériques en Andalousie" (Population recovery of Iberian Lynx in Andalusia) LIFE02 NAT/E/8609

Ce projet, coordonné par le gouvernement régional (Junta) d'Andalousie, se clôturera en 2011.

Le déclin du nombre de lynx, observé jusqu'en 2000 dans la réserve de la Doñana et la Sierra Morena, s'est arrêté. Actuellement, le nombre d'individus s'est stabilisé dans la réserve de la Doñana et augmente dans la Sierra Morena depuis 2002.

Des recherches plus approfondies sur cette espèce sont nécessaires. Le projet LIFE d'Andalousie surveille les lynx et patrouille dans d'importantes zones de conservation. Une campagne de sensibilisation est également essentielle pour la survie de l'espèce.



Références des projets:

LIFE02 NAT/E/8609 et LIFE06 NAT/E/209

Site web:

http://www.juntadeandalucia.es/medioambiente/LIFE_lince/info-general/introduccion.html

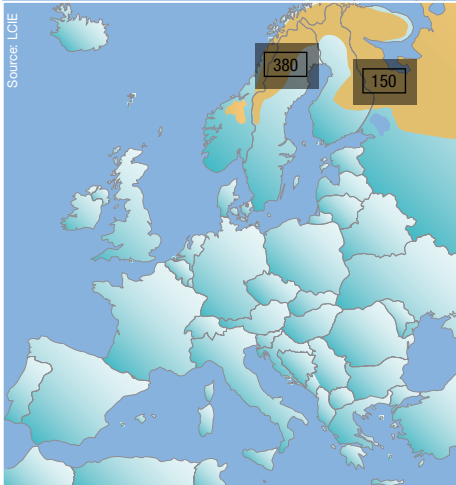
L'UE-25 plus la Bulgarie et la Roumanie: entre 150 et 160 lynx ibériques



Le glouton (*Gulo gulo*)

Bien qu'il ressemble un peu à un ours, avec sa fourrure brune, son masque facial et son corps robuste, le glouton (*Gulo gulo*) est en fait un membre de la famille des mustélidés. En Europe, le glouton n'est plus présent qu'en Scandinavie, en Finlande et en Russie.

L'UE-25 plus la Bulgarie et la Roumanie: entre 500 et 600 gloutons



Les pays du nord de l'Europe, la Russie non comprise, compteraient environ 500 individus.

Les gloutons se nourrissent de carcasses abandonnées par des loups et des lynx et s'attaquent aux lièvres, aux moutons, aux rennes semi domestiqués, aux rongeurs et très occasionnellement à de grands animaux tels que des élans. Des études récentes ont montré que ces animaux solitaires ont de très grands territoires, de 200 à 1.500 km², dans des habitats allant de la toundra alpine à la taïga. Leur vulnérabilité aux activités humaines et leur faible taux de reproduction rendent leur survie encore plus difficile.

Les gloutons s'en prennent aux rennes semi domestiqués (tout au long de l'année) et aux moutons laissés en stabulation libre (pendant l'été), ce qui a amené la Norvège à instaurer une limitation de leur nombre (plutôt que des mesures de protection du bétail à l'aide de moyens traditionnels) et a suscité du braconnage en Suède, bien que ce pays indemnis



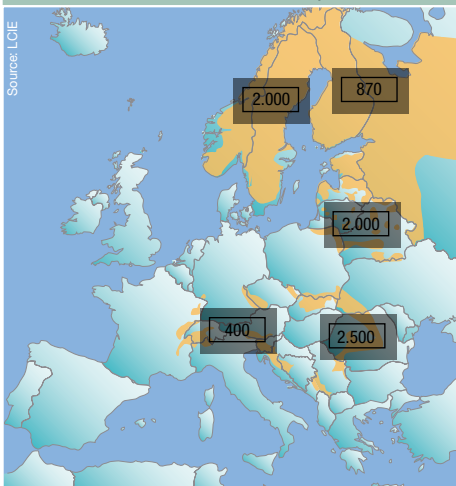
En Europe, le glouton n'est plus présent qu'en Scandinavie, en Finlande et en Russie.

les éleveurs dont des rennes ont été victimes d'attaques de gloutons. La Finlande a tenté de déplacer les gloutons des zones conflictuelles du nord vers les zones boisées du centre du pays. Le déclin des grands carnivores, tels que les loups, a aussi des répercussions sur le glouton, car il prive celui-ci d'une importante source de charognes.

Le lynx eurasien (*Lynx lynx*)

Le lynx eurasien (*Lynx lynx*), de son côté, a été réintroduit avec succès en France, en Suisse, en Slovénie et en République tchèque, après avoir été exterminé en Europe occidentale et centrale au milieu du XXe siècle. Le rétablissement des populations d'Allemagne et de Pologne est également en cours. Les populations de Fennoscandie se sont

L'UE-25 plus la Bulgarie et la Roumanie: entre 5.000 et 8.000 lynx



aussi fortement développées ces dernières décennies. Il existe entre 5.000 et 8.000 lynx eurasiens en Europe.

Le lynx eurasien est plus grand que son cousin ibérique menacé et il se nourrit surtout d'ongulés sauvages tels que les chevreuils et les chamois, ainsi que de lièvres. Il est présent en très faibles densités en raison de la taille de son territoire – allant de 100 à 1.000 km² – et du fait que des animaux du même sexe ne partagent pas le même territoire. Troisième grand prédateur européen, le lynx eurasien mesure environ un mètre de long et 60 à 65 cm de haut. Les êtres humains restent une menace majeure pour le lynx, surtout pour les petites populations ou les groupes d'animaux réintroduits. La conservation de ces populations peut être compromise par des pertes dues au trafic routier ou au braconnage.

Le projet LIFE-Nature intitulé "Mesures prioritaires pour la conservation des grands carnivores des Alpes" a permis aux fermiers de protéger leurs troupeaux à l'aide de chiens de garde. Selon le bénéficiaire, le World Wildlife Fund Italia,



Le lynx eurasien est plus grand et beaucoup plus courant que son cousin ibérique.

les résultats sont positifs: une réduction de la prédation fera baisser l'envie de braconner le lynx. Les efforts de conservation devraient aussi viser à garantir que le lynx eurasien ait un habitat adapté et suffisamment de proies pour survivre.



Référence du projet:

LIFE97 NAT/IT/4097

Site web:

<http://www.wwf.it/lavoro/progettilife/carnivori.asp>

Nota Bene:

- Le baromètre Natura est géré par le Centre thématique européen pour la biodiversité sur la base des informations officiellement transmises par les États membres.
- De nombreux sites ont été désignés, dans leur totalité ou en partie, au titre des deux Directives ; on ne peut donc pas additionner ces données pour obtenir un chiffre global pour Natura 2000.
- Le % de superficie ne fait référence qu'à la superficie terrestre qui a été désignée, c'est-à-dire au total des zones ZPS (Directive Oiseaux), pSIC, SIC ou ZSC (Directive Habitats) moins le domaine marin. Certains États membres ont également désigné des parties importantes de leurs eaux marines. Ces dernières sont incluses dans le nombre de sites et de zones proposés mais pas dans le % de superficie ni dans les indications de progression. Le caractère suffisant des propositions nationales pour plusieurs espèces et habitats marins ne peut être déterminé car un travail supplémentaire est requis pour une application probante de Natura 2000 au titre des deux directives, particulièrement en ce qui concerne l'environnement marin hauturier.
- Certains États membres ont proposé des zones de grande taille, comprenant des "espaces tampons", tandis que d'autres se sont limités aux zones essentielles. Dans les deux cas, l'article 6 de la Directive Habitats s'applique également aux nouvelles activités prévues en dehors d'un site Natura 2000 mais susceptibles d'affecter ce dernier.
- Les 10 nouveaux États membres avaient l'obligation de classer les ZPS et de proposer des SIC à la date de leur adhésion (1er mai 2004). Ils ont tous soumis leurs listes et l'évaluation est en cours.
- L'évaluation globale des listes nationales est susceptible d'être modifiée, à la hausse ou à la baisse, suite à des analyses scientifiques plus complètes des données, notamment lors des séminaires biogéographiques les concernant.

ÉTATS MEMBRES

BELGIË/BELGIQUE
CESKÁ REPUBLIKA
DANMARK
DEUTSCHLAND
EESTI
ELLAS
ESPAÑA
FRANCE
IRELAND
ITALIA
KYPROS**
LATVIJA
LIETUVA
LUXEMBOURG
MAGYARORSZÁG
MALTA
NEDERLAND
ÖSTERREICH
POLSKA
PORTUGAL
SLOVENIJA
SLOVENSKO
SUOMI
SVERIGE
UNITED KINGDOM
EU

ZONES DE PROTECTION SPÉCIALE (ZPS)

Nombre de sites	Superficie totale (km ²)	Superficie terrestre (%)*	Nombre de sites maritimes	Superficie maritime (km ²)	Progression
229	2.964	9,7	0	0	
38	6.936	8,8	—	—	
113	14.709	5,9	59	12.173	
568	48.102	8,9	14	16.216	↑
66	12.161	12,8	26	6.394	
151	13.703	10,0	16	567	
512	92.378	18,3	20	574	
369	45.500	7,7	62	3.260	↑
131	2.815	2,9	66	810	
566	34.683	11,3	18	763	↑
7	788	13,4	1	21	↑
97	6.751	9,6	4	520	
77	5.435	8,1	1	171	
12	139	5,4	—	—	
55	13.519	14,5	—	—	
12	14	4,5	0	0	↑
77	10.109	12,5	7	4.913	
95	9.413	11,2	—	—	
72	33.156	7,8	3	8.794	
50	9.956	10,1	10	622	
27	4.656	23,0	1	3	
38	12.236	25,1	—	—	
467	30.868	7,5	66	5.567	↑
530	28.764	6,2	107	3.033	↑
258	14.967	5,8	3	710	
4.617	454.723	9,9	484	65.111	

* % de la superficie terrestre des SIC ou ZPS comparé à la superficie terrestre de l'État membre.

** La superficie et le pourcentage de cet État membre correspondent au territoire de Chypre où s'applique actuellement l'acquis communautaire selon le protocole 10 du Traité d'adhésion de Chypre.

Pour de plus amples informations concernant les ZPS, veuillez contacter Michael O' Briain, DG ENV.B.2.



Notablement insuffisante



Incomplète



Quasiment complète



Progrès récents mais significatifs

SITES D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE (SIC)

Nombre de sites	Superficie totale (km ²)	Superficie terrestre (%)*	Nombre de sites maritimes	Superficie maritime (km ²)	Progression
278	3.221	10,0	1	181	
864	7.244	9,2	—	—	BE
254	11.136	7,4	118	7.959	
4.617	53.294	9,9	48	18.086	↑
509	10.591	15,9	34	3.419	BE
239	27.641	16,4	102	5.998	
1.380	119.104	22,6	88	5.191	
1.305	48.942	7,9	90	5.603	↑
413	10.561	14,2	92	3.386	
2.286	44.979	13,9	160	2.244	↑
36	711	11,5	5	50	BE ↑
331	7.651	11,0	6	556	BE
267	6.664	10,0	2	171	BE
47	383	14,8	—	—	
467	13.929	15,0	—	—	BE
27	48	12,6	1	8	BE
141	7.510	8,4	9	4.025	
165	8.885	10,6	—	—	
192	13.124	4,2	0	0.0	BE
94	16.503	17,4	23	490	
259	6.360	31,4	3	0.2	BE
382	5.739	11,8	—	—	BE
1.715	48.552	12,7	98	5.460	↑
3.981	62.557	13,7	327	5.848	↑
613	25.109	6,5	41	9.131	
20.862	560.445	12,2	1.248	77.807	

ÉTATS MEMBRES

	BELGIQUE
	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
	DANEMARK
	ALLEMAGNE
	ESTONIE
	GRÈCE
	ESPAGNE
	FRANCE
	IRLANDE
	ITALIE
	CHYPRE
	LETTONIE
	LITUANIE
	LUXEMBOURG
	HONGRIE
	MALTE
	PAYS-BAS
	AUTRICHE
	POLOGNE
	PORTUGAL
	SLOVÉNIE
	SLOVAQUIE
	FINLANDE
	SUÈDE
	ROYAUME-UNI
	UE

Le baromètre Natura 2000: commentaire sur la progression

Ce baromètre présente l'état d'avancement, au mois de décembre 2006, de la mise en œuvre des Directives Habitats et Oiseaux dans les 25 pays.

Des progrès significatifs ont été enregistrés dans les désignations de ZPS à Chypre, en Finlande, en France, en Allemagne, en Italie, à Malte et en Suède. De même, Chypre, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie et la Suède ont réalisé des progrès notables en matière de propositions de SIC.

La première liste de Sites d'importance communautaire pour la région biogéographique méditerranéenne ayant été adoptée le 19 juillet 2006, il existe maintenant des listes préliminaires de SIC pour toutes les régions biogéographiques de l'UE-15.

Les séminaires biogéographiques s'emploient à évaluer les propositions de SIC des nouveaux États membres afin de déterminer si celles-ci offrent une couverture suffisante des habitats et espèces pertinents. Pour quatre des régions biogéographiques (alpine, boréale, continentale et pannonicienne), les premiers séminaires ont déjà eu lieu pour les nouveaux États membres. Des réunions bilatérales préliminaires de sélection ont eu lieu à Malte et à Chypre en 2005 et un séminaire biogéographique pour la Méditerranée s'est déroulé en décembre 2006.

Dans le cas des ZPS, il n'y a pas de processus de sélection biogéographique, mais les listes publiées de zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) ainsi que d'autres travaux scientifiques pour tous les nouveaux États membres offrent des références précieuses pour l'évaluation de l'état d'achèvement des réseaux nationaux de ZPS.

- Notablement insuffisante
- Incomplète
- Quasiment complète
- Progrès récents mais significatifs
- A évaluer dans le cadre des réunions biogéographiques

La situation des sites Natura 2000 est en constante évolution et ce baromètre ne représente donc qu'un "instantané" de la situation en décembre 2006.

Le loup gris (*Canis lupus*)

Le loup (*Canis lupus*) a toujours eu une relation mitigée avec l'homme et sa conservation suscite souvent la controverse. Chassé jusqu'à l'extinction dans de nombreuses régions d'Europe au XIXe siècle, le loup est néanmoins doté d'un extraordinaire sens de la survie, comme en témoignent son expansion spontanée et sa recolonisation en Scandinavie, en Espagne, en Italie et en Allemagne. De grandes populations existent dans la majeure partie de l'Europe orientale et du sud-est.

Le loup doit sa survie en partie à sa capacité de s'adapter à de nombreux habitats. Dans le sud de l'Europe, par exemple, les loups ont appris à fouiller les ordures à la recherche de nourriture et à s'attaquer au bétail. C'est pourquoi des mesures de protection des ovins et des bovins ont été prises dans de nombreuses zones en lieu et place d'un abattage pur et simple des loups. Le braconnage reste cependant une des plus grandes menaces pour les loups d'Europe. Dans beaucoup de pays de l'est de l'Europe (où le loup n'est inclus que dans l'Annexe V de la Directive Habitats), la chasse au loup reste légale mais, si elle est bien gérée, elle ne devrait pas être incompatible avec le maintien d'un statut de conservation favorable pour cette espèce.

Dans le nord, les loups s'attaquent surtout aux cerfs communs et aux élan et tendent à être de plus grande taille. Un loup mâle adulte moyen pèse entre 40 et 50 kg (et mesure au maximum 150 cm de long) tandis qu'une femelle pèse entre 30 et 50 kg. En termes de taille, le loup est le deuxième carnivore d'Europe après l'ours.

Bien que le loup soit classé dans la Directive Habitats, les efforts de conservation ont jadis été entravés dans beaucoup de pays européens par un manque d'informations sur le nombre exact de loups



Photo: João Pedro Silva

Le loup a recolonisé une bonne partie de l'Europe ces dernières années.

et la localisation de ceux-ci. Les projets LIFE-Nature visant à encourager le développement des populations de loups ont pour but de fournir ces données et d'évaluer l'impact des populations de loups sur leur environnement. Ils s'intéressent aussi à l'image des loups dans les communautés locales et sensibilisent la population à l'importance de conserver les carnivores et aux avantages potentiels d'une telle conservation pour la communauté grâce, notamment, au développement de l'écotourisme. Les projets LIFE-Nature ont prouvé que les activités humaines pouvaient coexister avec les carnivores. LIFE a cofinancé la construction de clôtures électriques et a formé les fermiers à l'utilisation de chiens de garde de troupeaux en Europe centrale et méridionale.

Référence du projet:
LIFE04 NAT/IT/144
Site web:
<http://www.life-coex.net>

Des initiatives de ce type ont été coordonnées partout en Europe. Elles ont facilité une augmentation des populations de loups en Croatie, en Italie, au Portugal et en Espagne. Un projet LIFE-Nature sur la conservation des loups est également en cours en Hongrie.

Référence du projet:
LIFE00 NAT/H/7162
Site web:
<http://www.vvt.gau.hu>

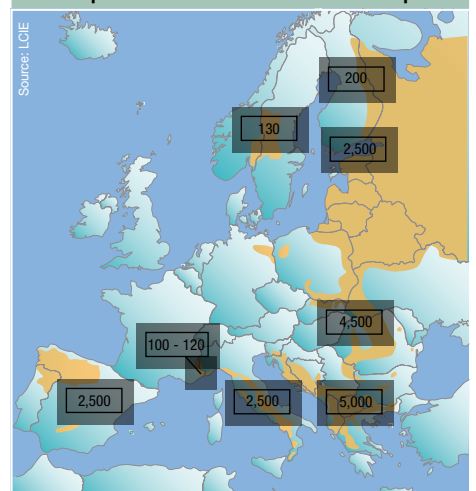
Le loup: expériences de Carélie du Nord, Finlande



De nombreuses études sur les attitudes des populations locales ont été effectuées en Finlande. Ainsi, une étude de 2001 sur les chasseurs de Carélie du Nord (le principal territoire des populations de loups de Finlande) a révélé que ceux-ci craignaient toujours les loups et souhaitaient qu'on en réduise le nombre. L'auteur de cette étude pense que si la crainte des grands carnivores a toujours existé, l'augmentation des populations ces dernières années en a de plus en plus fait un sujet de débat public. Selon lui, le climat général d'incertitude qui règne dans la société actuelle a créé un besoin et une volonté de contrôler notre environnement immédiat: les grands carnivores représentent une menace inconnue dans l'environnement de l'homme et les gens ressentent un besoin de contrôler cette menace. Cette étude conclut que les populations locales se sentent frustrées par leur manque d'influence sur la politique de gestion des loups. La Finlande a répondu à ces préoccupations en utilisant le débat public comme base d'un plan de gestion. En outre, ce plan prévoit la création de groupes de discussion régionaux avec les différentes parties prenantes.

Plan de gestion de la population de loups en Finlande
http://wwwb.mmm.fi/julkaisut/julkaisusarja/2005/MMMjulkaisu2005_11b.pdf

L'UE-25 plus la Bulgarie et la Roumanie comptent entre 12.500 et 14.500 loups





Les chiens de bergers vivent avec leurs troupeaux afin de forger de forts liens de protection.

Loups hurlants et ours affamés

Dans un récent film comique, le propriétaire d'un zoo en difficulté décide d'introduire des "créatures féroces" pour attirer plus de visiteurs. Si les grands carnivores peuvent être très populaires dans des enclos fermés, leur présence à l'état sauvage suscite des inquiétudes, surtout parmi les fermiers, qui craignent de perdre du bétail.

Toutefois, les gens apprennent à vivre à nouveau avec les carnivores alors que ceux-ci avaient quasi disparu de nombreuses régions d'Europe depuis des années. Depuis l'inversion du déclin des populations d'ours et de loups, la nécessité de prendre des mesures pour prévenir les attaques sur le bétail se fait sentir en toujours plus d'endroits

Dans certaines régions d'Italie, par exemple, ours et loups se sont multipliés à la suite de l'exode rural, du reboisement et de l'introduction de lois visant à protéger les espèces menacées.

Un éleveur de bétail de la province essentiellement agricole de Perugia, en Ombrie, affirme qu'il y a 10 ans, ses veaux n'étaient jamais attaqués par des loups. Depuis, il en perd en moyenne 10 par an. Bien que les autorités provinciales lui versent des indemnités d'environ 500 € par veau, il estime que ce montant ne reflète pas la valeur réelle de l'animal. La

viande produite par sa ferme peut atteindre un prix plus élevé sur le marché.

Les autorités consacrent un montant total substantiel au paiement d'indemnités aux fermiers, mais ne disposent pas de fonds supplémentaires pour financer des projets de prévention. Néanmoins, grâce à un projet cofinancé par LIFE, une solution a été trouvée. LIFE Coex, "Vie sauvage et agriculture: réduire au minimum le conflit par une prévention des dommages", donne maintenant aux organisations partenaires, telles que la

Un fermier des Abruzzes montre les dégâts causés à ses ruches par les ours.



Province de Perugia, les moyens d'ériger des clôtures électriques pour tenir à l'écart les 6 à 7 loups de la zone.

Avant la construction de cette clôture, l'éleveur avait tenté d'utiliser, sans succès, un système de simulation de tir (auquel les loups se sont rapidement habitués) mais maintenant, les loups ne font pratiquement plus de dégâts dans ses troupeaux. Pour un coût de 1.700 €, la province a pu l'aider à clôturer 7 ha, ce qui ne couvre pas la totalité de ses pâturages mais lui permet néanmoins de garder ses vaches gestantes dans la zone protégée. Avec un cheptel de 500 vaches, cette ferme compte près d'un vêlage par jour.

L'héritage du projet LIFE Coex, qui a débuté en 2002 et est arrivé à mi-parcours, ne se limitera pas à la quantité de clôtures construites mais apportera aussi la preuve qu'il est possible de pratiquer une activité d'élevage en présence de carnivores.



La vie du parc

LIFE Coex est un projet ambitieux et de grande portée qui – comme son nom le sous-entend – vise à prouver que les activités humaines et les carnivores peuvent coexister. Coordonné par l'Institut d'écologie appliquée de Rome, il compte des organisations partenaires en Croatie, en France, au Portugal et en Espagne ainsi qu'en Italie, où il opère tant dans les Abruzzes qu'en Ombrie. Dans les Abruzzes, ses partenaires sont le parc national du Gran Sasso (le point culminant de la chaîne des Apennins, qui s'étire sur toute la longueur de la péninsule italienne), les parcs nationaux des Monti della Laga, de la Majella et le vaste parc national des Abruzzes, Lazio et Molise.

Le Parc du Gran Sasso paie moins d'indemnités pour dégâts causés par les loups depuis qu'il a embauché un vétérinaire payé via un financement LIFE. Ce vétérinaire peut déterminer si le bétail touché a été attaqué par un loup ou par un autre animal, un chien errant ou un sanglier. Selon les gestionnaires du parc, ce système a entraîné une réduction "spectaculaire" (environ 50%) du montant des indemnités. Toutefois, d'après Annette Mertens, la coordinatrice du projet, l'indemnisation est "plus une question émotionnelle qu'économique" pour les fermiers. "Le loup a été utilisé comme bouc émissaire", dit-elle.



Des clôtures électriques protègent vergers et ruches contre les ours dans les Abruzzes.

Pour protéger les troupeaux des loups, les éleveurs peuvent aussi utiliser des chiens de berger, une pratique qui s'est perdue dans certaines parties de l'Italie. Le projet offre des chiots de berger de la Maremma et des Abruzzes aux éleveurs d'ovins. Ces chiens grandissent aux côtés de leurs troupeaux et tissent des liens forts avec les moutons. Une forte identification avec le troupeau est essentielle pour garantir que le chien ne s'enfonce pas et ne laisse son troupeau à la merci des attaques. Selon Annette Mertens, de tels dons sont un important pas en avant pour contribuer à créer une bonne relation de travail entre les gestionnaires du parc et les fermiers car "ils montrent que les responsables du parc font quelque chose pour les fermiers".

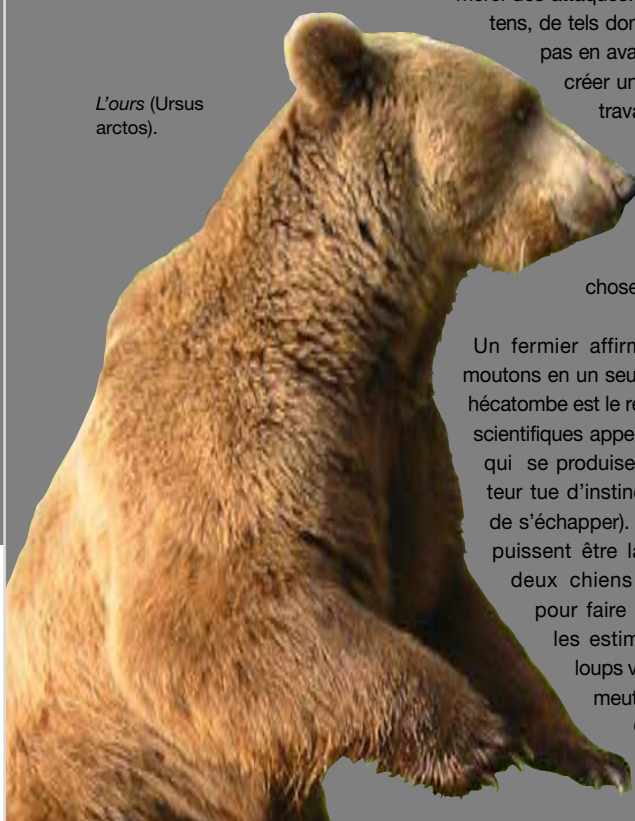
Un fermier affirme avoir perdu 40 moutons en un seul incident. (Une telle hécatombe est le résultat de ce que les scientifiques appellent "surplus killing" qui se produisent lorsqu'un prédateur tue d'instinct tout ce qui tente de s'échapper). Bien que les chiens puissent être la cible d'attaques, deux chiens suffisent souvent pour faire fuir un loup. Selon les estimations, environ 50 loups vivraient répartis en 6 meutes dans les parcs du Gran Sasso et des Monti della Laga, réintroduisant des

cerfs communs afin que les meutes puissent se nourrir. (Il est possible de recenser les loups en étudiant les hurlements et en recueillant des échantillons génétiques à l'aide de pièges spéciaux qui retiennent une touffe de la fourrure de l'animal au passage de celui-ci).

Les fermiers ont salué l'initiative des chiens de bergers et ont l'intention d'utiliser à terme leurs chiots à des fins d'élevage. L'un d'eux a déclaré qu'il aime avoir ces chiens parce que leurs aboiements le préviennent de la présence des loups mais aussi de tous les dangers imminents. Les chiens spécialement élevés comme chiens de garde sont beaucoup moins sauvages que les animaux utilisés actuellement (c.-à-d. ceux qui n'ont pas été donnés par le projet) et sont bien plus habitués aux contacts humains. Comme les parcs attirent de plus en plus de visiteurs, les interactions avec les gens sont plus probables et de telles qualités sont dès lors hautement souhaitables.

La modification des techniques utilisées pour chasser le sanglier permettra aussi de protéger les loups et les ours des parcs nationaux. Dans le parc du Gran Sasso, les gestionnaires encouragent les chasseurs à utiliser un chien en laisse (plutôt qu'une meute de chiens libres) pour lever les sangliers d'une manière plus contrôlée. Ils pensent qu'ainsi moins de carnivores seront tués par erreur. Selon Osvaldo Locasciulli, le parc a tiré profit de sa désignation par l'UE comme zone d'intérêt spécial pour la conservation car "les ZISC de la Directive Habitats don-

L'ours (Ursus arctos).





La demande en clôtures électriques a augmenté en Ombrie, les clôtures financées par LIFE ayant assuré une protection efficace des cultures.

ment aux gestionnaires la possibilité de mettre en œuvre une politique plus stricte en matière de chasse”.

Protection des cultures

Les estimations du nombre d'ours bruns vivant dans les parcs nationaux de la région varient. Selon certains, ils seraient entre 35 et 60, principalement dans le parc des Abruzzes. Bien que les ours soient carnivores, ils se nourrissent aussi de fruits et de miel et les agriculteurs ont subi des pertes dans les cultures. Dans le cadre du projet LIFE Coex, le parc national des Abruzzes a pu ériger à Ortona dei Marsi une clôture électrique destinée à empêcher les ours d'entrer dans une zone occupée par quatre vergers privés. La grande variété de la flore rend cette zone excellente pour l'apiculture et il était aussi important de protéger les sites des ruchers. Un ours peut détruire le travail de

À Ortona dei Marsi, le parc national des Abruzzes a érigé une clôture autour de quatre vergers privés.



toute une année. Cette année, un ours a causé, en une seule nuit, des dégâts évalués à 5.000 €. Grâce aux clôtures, le parc national a pu fortement réduire les indemnités à payer aux fermiers.

On trouve des exemples similaires de construction de clôtures en Ombrie, une région réputée pour ses vins. Les clôtures électriques érigées près d'Orvieto protègent principalement les vignes (parmi d'autres cultures) des sangliers. Bien que la province de Terni paie d'importantes sommes à titre d'indemnités, les propriétaires affirment que les remboursements ne tiennent compte que des dégâts aux vignes et pas de la valeur du vin. Avant la construction de la clôture, un viticulteur s'est plaint que les dégâts causés à ses cépages chardonnay avaient fait baisser le pourcentage de ses vins blancs d'appellation contrôlée. La clôture a réduit le problème de "99%". Dorénavant, si l'un ou l'autre sanglier errant fait intrusion dans les cultures, il fera moins de dégâts.

Résultat d'un compromis entre les intérêts des chasseurs et des agriculteurs, la construction de clôtures fournit aux fermiers des zones fermées protégées qui rendent la rotation des cultures beaucoup plus aisée qu'avant. Une diminution des dégâts causés par les sangliers réduit l'intensité de la chasse; or, non contrôlée, la chasse peut nuire aux loups présents dans la zone de chasse. Selon Gian Paolo Pollini, de la province de Terni, d'un point de vue social, il était important de renforcer la coopération. En matière de chasse au sanglier, la province encourage aussi une modification des pratiques similaire



Le loup ibérique (Canis lupus).

à celle qui a été appliquée dans les parcs nationaux des Abruzzes.

Tous les fermiers ne sont pas favorables à l'érection de clôtures et beaucoup étaient sceptiques au départ. Mais le bouche à oreille a développé l'intérêt pour la construction de clôtures. La province, qui, au début du projet Coex, avait ciblé les fermes subissant le plus de dommages, ne peut couvrir le coût de toutes les demandes qu'elle commence à recevoir, mais elle développe un dialogue avec les producteurs locaux et est à même de jouer le rôle de conseiller pour de nouvelles initiatives de construction de clôtures. Comme le dit Pollini, "La collaboration se poursuivra après le financement de l'UE parce que les gens apprécient ce qui est faisable. Ils savent maintenant qu'il existe des solutions."

Ce type de dialogue est un aspect crucial du projet que les organisateurs aiment souligner. D'après Simone Ricci, de l'Institut d'écologie appliquée, la conservation implique de trouver un compromis entre le loup (ou l'ours) et les activités humaines. "Il faut engager un dialogue et il faut y associer tous les intervenants", dit-il. Les initiatives de Terni montrent que la chasse au sanglier et l'agriculture sont compatibles mais tiennent également compte du loup. Elles montrent que la coexistence est possible.



Référence du projet:

LIFE04 NAT/IT/144

Site web:

<http://www.life-coex.net>



Trois ans pour arrêter le déclin de la biodiversité

Les gouvernements du monde entier ont promis de sauver la biodiversité d'ici 2010. Pour atteindre cet objectif, les pays européens ont notamment créé des partenariats regroupés au sein de "Countdown 2010", une alliance de gouvernements et d'ONG. Cette initiative a été lancée en mai 2004, avec le soutien de la branche européenne de l'Union mondiale pour la nature (UICN).

Réunis à Göteborg en 2001, les chefs d'État et de gouvernement européens ont convenu d'arrêter la perte de biodiversité d'ici la fin de cette décennie. Cet objectif reconnaît qu'il est de plus en plus urgent de préserver la biodiversité. En effet, selon des études récentes, deux tiers des écosystèmes mondiaux sont en déclin. L'UE entend être à la pointe de la recherche de solutions favorables à la biodiversité dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Dans une communication publiée en mai 2006, la Commission européenne expose une feuille de route ambitieuse pour arrêter la perte de biodiversité d'ici 2010. Elle prévoit un Plan d'action européen qui, outre les responsabilités respectives des institutions de l'UE et des États membres, fixe les indicateurs destinés à surveiller les progrès ainsi qu'un calendrier d'évaluation. Ce plan énonce les mesures à prendre pour stopper le déclin de la biodiversité dans l'UE et respecter les engagements internationaux pris pour réduire la perte de biodiversité dans le monde. Il crée aussi un mécanisme consultatif visant à aider les décideurs à faire meilleur usage des connaissances existantes.

Countdown 2010 est à même d'offrir un soutien essentiel à ce plan. Non seulement il met en avant la biodiversité et l'objectif de 2010 mais il donne une visibilité aux réalisations de ses partenaires. Il offre aussi une plate-forme de communication et de partage d'expériences et de connaissances aux organisations intervenant sur divers aspects de la biodiversité. Pour évaluer les progrès engrangés sur la voie de l'objectif de 2010, Countdown 2010 élabore un "Tableau de bord" qui peut aisément signaler les succès et mettre



Le gazé ou piéride de l'aubépine (*Aporia crataegi*).

en lumière les domaines qui requièrent encore de l'attention.

En 2005, le tableau de bord de *Countdown 2010* a fait l'objet d'une mise en oeuvre pilote dans la province de Noord Brabant aux Pays-Bas, la première région à être devenue partenaire. *Countdown 2010* collabore avec des intervenants à tous les niveaux, y compris des autorités régionales. Les activités entreprises au niveau local peuvent être très efficaces par rapport au coût, surtout pour éveiller l'intérêt du grand public. Le Noord Brabant a mis au point une stratégie locale en faveur de la biodiversité et une plate-forme régionale pour l'échange de savoir-faire.

Le manque de compétences techniques en biodiversité dans les administrations locales constitue un problème courant. Pour tenter de le résoudre, *Countdown 2010* encourage et soutient des mécanismes de jumelage entre administrations locales de différents pays afin de permettre des échanges d'expériences utiles.

Lors de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, *Countdown 2010* et l'UNITAR ont lancé

un programme de renforcement des capacités (*capacity building*) pour fournir compétences et connaissances en biodiversité aux autorités locales. En outre, le nouveau programme, qui a été mis sur pied en partenariat avec l'ICLEI, le réseau de pouvoirs publics locaux pour la durabilité, aidera les partenaires à élaborer des plans d'action locaux visant à intégrer la biodiversité dans l'aménagement urbain.

Countdown 2010 contribuera aussi à la réalisation de l'objectif du Réseau Natura 2000. Les activités entreprises pour atteindre l'objectif de 2010 contribueront à sensibiliser à la nécessité de préserver la biodiversité. Ainsi, une mallette de communication ciblée sera distribuée aux administrations locales afin de les aider dans leurs efforts de sensibilisation des citoyens. Ces communications mettront en lumière les bonnes pratiques de gestion des sites Natura 2000 dont pourraient s'inspirer les projets de *Countdown 2010*.

<http://www.countdown2010.net>
<http://ec.europa.eu/environment/docum/pdf/9842en.pdf>

natura

brèves

Le Parlement européen vote un amendement à LIFE+



Le Parlement européen a rejeté, à une très large majorité, la possibilité pour les États membres

de contrôler la plupart des budgets LIFE+. La Commission avait proposé que 80% des fonds de l'UE pour les projets LIFE+ soient délégués aux États membres. Ce règlement sera à présent soumis à une procédure de conciliation.

Le Parlement fait valoir que la politique environnementale devrait être conçue et mise en œuvre au niveau européen. Lors du débat au Parlement, l'euro-députée Marie-Anne Isler-Béguin, du parti des Verts, qui a été rapporteur pour cette proposition, a souligné les succès passés des politiques environnementales communautaires et a déclaré qu'une renationalisation de ces politiques marquerait le début d'un lent processus d'érosion de l'idée même d'intégration européenne.

Le Conseil et le Parlement ne s'accordent pas davantage sur le type de projets à soutenir. La Position commune du Conseil, qui approuve la proposition de la Commission, appelle à consacrer 40% des ressources budgétaires à la nature et à la biodiversité. Le Parlement, lui, réclame un pourcentage plus élevé, soit au moins 55%.

Site Internet des bonnes pratiques de conservation de la nature

La Commission a créé un site internet spécifique sur sa page d'accueil consacrée à la nature afin d'illustrer les différentes formes de gestion susceptibles d'être utilisées dans diverses circonstances à travers toute l'Europe et d'encourager les échanges de bonnes pratiques. Vingt-cinq exemples concrets de pratiques et solutions fructueuses de gestion, tirés de projets financés au titre de LIFE-Nature, y sont présentés. Ils couvrent cinq secteurs différents: agriculture, forêts, rivières, zones maritimes et zones humides.

http://ec.europa.eu/environment/nature/nature_conservation/natura_2000_network/managing_natura_2000/exchange_of_good_practice/index.html



Le Manuel d'orientation est disponible

Le Manuel d'orientation intitulé "Le financement de Natura 2000" est récemment sorti de presse. Disponible en 20 langues, il peut être commandé en version papier sur la page d'accueil du site nature de la Commission (voir lien ci-dessus) ou être téléchargé en version électronique à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/environment/nature/nature_conservation/natura_2000_network/financing_natura_2000/guidance/index_en.htm



Natura 2000: La conservation en partenariat

Cette brochure étudie les incidences de Natura 2000 sur la gestion de divers secteurs d'utilisation du sol et explore les options disponibles pour travailler en partenariat avec différents groupes d'intérêts afin de protéger le riche patrimoine naturel de l'Europe tout en favorisant le développement durable.

http://ec.europa.eu/environment/nature/nature_conservation/useful_info/documents_publications/pdf/stakeholder.pdf

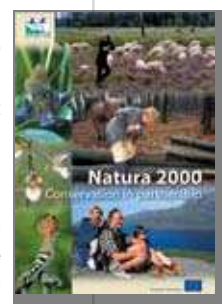


Photo: Commission européenne

Soledad Blanco, Directrice à la DG ENV. (à gauche) et l'équipe du projet vérifient les modifications des tracés routiers réalisées dans la réserve de Doñana par le projet LIFE02 NAT/E/8609.

Soledad Blanco visite le site du projet consacré au lynx ibérique

Soledad Blanco, directrice du Service des Affaires internationales de la DG Environnement, a récemment visité un projet LIFE-Nature consacré au lynx ibérique en Andalousie, dans le sud de l'Espagne. Cette visite souligne toute l'importance que la Commission accorde à la conservation de cette espèce de félin gravement menacée. Le projet, intitulé "Conservation et réintroduction du lynx ibérique en Andalousie", recevra 26 millions € de cofinancement européen – le plus gros budget jamais octroyé à un projet LIFE.

Lancé en 2006, ce projet vise à élaborer une stratégie globale de conservation du lynx en Andalousie.

D'une durée de 5 ans, il est coordonné par le gouvernement régional d'Andalousie (Junta), qui a coordonné un projet précédent consacré à la gestion des habitats et à la principale proie du lynx, le lapin sauvage. Ce nouveau projet développe cette approche et prépare des zones de la réserve de Doñana à la réintroduction de lynx nés en captivité. Il instaure également des mesures visant à réduire le nombre de lynx victimes du trafic routier et s'emploiera à rallier la population locale à l'idée de conserver cette espèce. Si le nombre de lynx ibériques est dangereusement bas, 58 nouveaux petits sont nés en 2006, contre 37 l'année précédente.

Nouvelle politique de cohésion de l'UE (2007-2013)

À partir de 2007, l'UE appliquera une nouvelle politique régionale plus intégrée. Celle-ci couvrira la période 2007-2013. Anciens et nouveaux États membres ne seront plus traités séparément. Les procédures seront simplifiées et les financements, concentrés sur les régions les plus nécessitées de l'UE-25. Pour la nouvelle période, le budget combiné des fonds structurels et de cohésion atteindra environ 308 milliards €, soit 36% des dépenses globales de l'UE pour cette période.

Pour plus d'informations, lire le texte de la communication:

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/2007/osc/index_en.htm

Entre-temps, la portée des mesures susceptibles d'être financées au titre du Règlement de développement rural (RDR) a également été élargie. Un des objectifs est de contribuer à améliorer l'environnement et le milieu rural en soutenant des mesures de gestion locale bénéfiques pour la biodiversité de l'Europe et pour le Réseau Natura 2000 en particulier. http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/index_en.htm

Mise en œuvre et gestion de Natura 2000

Un programme de formation pour les nouveaux États membres et les pays candidats, pour lequel la Commission européenne a passé contrat, se donne depuis 2005 en vue d'aider les autorités à mettre en œuvre les deux directives de l'UE relatives à

la nature. Des réunions et ateliers nationaux ont permis des échanges d'expériences (bonnes et mauvaises) et l'étude d'exemples pratiques sur des sujets tels que l'article 6 et les évaluations d'impact environnemental, les campagnes d'information, la participation du public, etc.: Des recommandations pour l'avenir sont en cours d'élaboration.

http://www.umweltbundesamt.at/umweltschutz/naturschutz/nat_international/training_natura2000/. Vous pouvez contacter le chef de projet à l'adresse suivante: wolfgang.suske@umweltbundesamt.at

Compilation des projets LIFE-Nature 2006



En 2006, année finale du programme LIFE III, le volet LIFE-Nature du programme a octroyé plus de 70 millions € à 61 nouveaux projets de conservation aux fins de soutenir la mise en œuvre du Réseau Natura 2000. Le financement a atteint environ 55% des coûts totaux des projets. Cette compilation donne des précisions sur les projets situés dans 20 pays, y compris des informations

sur les espèces et les sites couverts ainsi que sur les principaux objectifs poursuivis. Des informations administratives, dont des coordonnées de contact, sont également fournies pour chaque projet.

Cette publication peut être téléchargée en anglais sur la page d'accueil LIFE:

<http://ec.europa.eu/life>

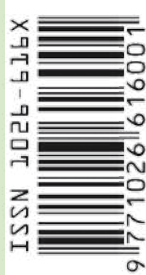
LIFE et les forêts européennes



Depuis 1992, parallèlement à d'autres instruments financiers communautaires, LIFE-Nature a financé des projets visant à restaurer, préserver la biodiversité des forêts d'Europe ou à enrayer le déclin, dans le contexte du Réseau Natura 2000. Cette publication décrit le contexte du secteur forestier de l'UE et la contribution apportée par LIFE en termes de: réhabilitation des forêts, biodiversité forestière, gestion forestière, création de partenariats pour protéger et améliorer l'état des forêts.

Cette publication peut être téléchargée en anglais sur la page d'accueil LIFE:

<http://ec.europa.eu/life>



Éditeurs: Wendy Jones, Jon Eldridge, João Pedro Silva (Astrale GEIE - AEIDL), Patrick Murphy (DG ENV.B.2) and Simon Goss (DG ENV.D.1).

Design: Daniel Renders – Anita Cortés (Astrale GEIE - AEIDL)

Ont collaboré à ce numéro: Marita Arvela, John Linnell, Annette Mertens, Valeria Salvatori, Frank Vassen, Aixa Sopena, Rafael Cadenas, Eric Sarvan, Christine Charlier et Micheal O'Brian. Nous remercions également: Le Parc Animalier de la Reid, Belgique.

Cette lettre d'information qui paraît deux fois par an est disponible en anglais, français, allemand, espagnol et italien. Pour la recevoir, abonnez-vous sur le site: http://ec.europa.eu/environment/nature/nature_conservation/useful_info/newsletter_natura/index_en.htm

Vous pouvez également accéder à cette lettre d'information, ainsi qu'à d'autres renseignements et documents, sur la page d'accueil "nature et biodiversité" de l'UE:

http://ec.europa.eu/environment/nature_biodiversity/index_en.htm

Pour de plus amples informations sur LIFE et les projets LIFE-Nature: <http://ec.europa.eu/life/>



La lettre d'information Natura 2000 n'exprime pas forcément l'opinion officielle de la Commission européenne. Toute reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.



Imprimé sur papier Cyclus®
100% recyclé.

